

PRÉAMBULE :

Conformément à l'article L.114 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le handicap se définit comme « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap ainsi que le décret n°2006-26 du 9 janvier 2006 imposent aux organismes de formation d'adapter leurs modalités d'accueil et de formation afin de garantir l'égalité des droits et l'accessibilité pédagogique.

Les apprenants en situation de handicap sont des personnes ayant des capacités et des projets professionnels affirmés, mais dont les limitations peuvent nécessiter un accompagnement ou des aménagements spécifiques.

Klea Academy s'engage à :

- ◆ Favoriser l'accès et la réussite des apprenants en situation de handicap ;
- ◆ Adapter les modalités pédagogiques, organisationnelles et matérielles ;
- ◆ Sensibiliser l'ensemble des parties prenantes ;
- ◆ Développer une culture inclusive au sein de l'organisme ;
- ◆ Faciliter l'insertion professionnelle des apprenants concernés ;
- ◆ Assurer la cohérence et la lisibilité du dispositif d'accompagnement.



ARTICLE 1 : DÉSIGNATION DU RÉFÉRENT HANDICAP

Un Référent Handicap, identifié, formé et compétent, est désigné par la direction de Klea Academy. Il coordonne le dispositif d'accueil et met en œuvre les moyens nécessaires à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Ses missions comprennent notamment :



- ◆ Identifier les futurs apprenants en situation de handicap en amont des rentrées ;
- ◆ Accueillir et suivre les apprenants tout au long de l'année ;
- ◆ Analyser les besoins en lien avec les MDPH ou autres acteurs spécialisés ;
- ◆ Mettre en œuvre les moyens logistiques nécessaires (accessibilité, matériels, adaptés, outils numériques, accompagnements spécifiques) ;
- ◆ Proposer les adaptations pédagogiques : supports adaptés, tiers-temps, modularisation, individualisation du parcours ;
- ◆ Assurer la transmission d'informations aux équipes pédagogiques et administratives ;
- ◆ Accompagner les relations avec les entreprises dans le cadre des stages ou de l'alternance pour garantir l'intégration de l'apprenant.

ARTICLE 2 : ACCUEIL ET ANALYSE DES BESOINS

Lors du recrutement, un entretien individuel est proposé au candidat pour :

- ◆ Identifier ses besoins spécifiques ;
- ◆ Anticiper les éventuels obstacles au bon déroulement de la formation ;
- ◆ Préparer un plan d'adaptation personnalisé.

Klea Academy collabore avec les partenaires spécialisés tels que AGEFIPH, FIPHFP, APEC, Cap Emploi, associations et acteurs médico-sociaux.



ARTICLE 4 : INFORMATION, VISIBILITÉ ET SENSIBILISATION

Klea Academy assure la communication du dispositif Handicap :

- ◆ Sur les supports institutionnels (site internet, plaquettes, réseaux sociaux) ;
- ◆ Lors des événements (JPO, salons, réunions d'information) ;
- ◆ En interne auprès des équipes et apprenants.

L'organisme s'engage également à :

- ◆ Travailler avec les prescripteurs spécialisés ;
- ◆ Développer des actions de sensibilisation régulières ;
- ◆ Intégrer la thématique Handicap dans les réflexions pédagogiques.



ARTICLE 5 : MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE FORMATION ADAPTÉ

Klea Academy s'engage à :


- ◆ Co-construire avec l'apprenant son projet de formation individualisé ;
- ◆ Mettre en œuvre les moyens nécessaires à sa réussite ;
- ◆ Mobiliser les partenaires et prestataires compétents.

ARTICLE 6 : DURÉE D'APPLICATION

La présente charte est signée pour deux ans. Elle est renouvelable par tacite reconduction à l'issue de cette période. Fait à Clermont l'Hérault, le 01/12/2025

NOUS CONTACTER :

 admissions@klea-academy.fr

 04 48 20 04 11

 www.klea-academy.fr



ZAE des tannes basses,
4 Rue de la Roussanne
Bâtiment Épicentre,
34800 Clermont-l'Hérault



Suivez-nous sur les réseaux
[@klea.academy](https://www.instagram.com/klea.academy)